

NOTE D'EVALUATION DE RAP
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE
SEYCHELLES

1. Le projet :

<u>Evaluation :</u>	Août 1993	<u>Achèvement</u>	31/12/2001	<u>RAP</u>	juillet 2005
<u>Prêts</u>	<u>N°</u>		<u>Montant</u>	<u>Signature</u>	<u>Mise en vigueur</u>
	FSN N° N/SEY/AGR-DEV/94/4		4,00 MUC	2/11/94	1/9/95
	BAD N° B/SEY/AGR-DEV/94/7		0,74 MUC	2/11/94	1/9/95

L'objectif du projet de développement agricole intégré aux Seychelles est d'accroître la production de légumes ce qui au niveau sectoriel contribuera à (i) l'augmentation de la part de l'agriculture dans le PIB, au (ii) renforcement de la sécurité alimentaire et (iii) à l'augmentation de l'épargne en devises.

Évalué à 5,4 millions d'Unités de Compte de la Banque (MUC), le projet était financé par la Banque à hauteur de 4 MUC sur le FSN et 0,74 MUC sur fonds BAD destinés à couvrir le coût des biens importés, et par le Gouvernement des Seychelles pour 1 MUC pour couvrir les dépenses locales.

Les résultats escomptés du projet sont (a) la création d'un système d'irrigation pour une superficie totale de 26 ha, (b) le drainage de 141 ha pour la petite production de cultures maraîchère, (c) l'appui à la production agricole par la fourniture d'intrants, (d) la formation des exploitants agricoles et la protection des cultures des insectes nuisibles, (e) l'appui à l'unité de mécanisation, (f) la construction de 7,65 km de routes secondaires et (g) la construction de petites unités de quarantaine agricole et vétérinaire.

Le projet bénéficiait directement aux petits exploitants de cultures maraîchères, et 800 exploitants agricoles étaient spécifiquement visés.

2. Conclusions et appréciations du projet par le RAP

2.1 Principales conclusions : Le RAP estime que la plupart des buts et objectifs du projet sont atteints et que la performance globale du projet est Satisfaisante. Le succès du projet serait conséquent à (i) la motivation des agriculteurs à investir dans leurs exploitations soutenus par la mise à disposition dans les délais d'intrants de bonne qualité, (ii) l'existence d'infrastructures sociales et physiques développées et (iii) un contexte macroéconomique favorable.

2.2. Notation de la performance par le RAP:

Les performances reprises ci-dessous sont celles figurant en annexe du RAP, dans les tableaux de notation des performances du projet car dans les développements du rapport les performances sont rarement qualifiées.

La performance de l'Exécution est jugée Satisfaisante pour notamment le bon respect des engagements et malgré un suivi-évaluation peu Satisfaisant.

La performance de la Banque est jugée globalement Satisfaisante grâce notamment à la qualité de l'identification du projet.

La performance institutionnelle serait globalement Satisfaisante malgré un cadre institutionnel et un système financier et de gestion peu performants.

La performance opérationnelle serait Satisfaisante selon le RAP qui se réfère pour cela à la note globale obtenue dans le tableau annexé des résultats du projet.

La performance financière est jugée Satisfaisante

L'incidence au niveau social serait Satisfaisante avec l'amélioration relative des conditions sanitaires et de la qualité de vie (revenus, régime alimentaire, formation) des populations concernées par le projet, notamment les femmes.

L'incidence du projet sur le plan de l'environnement serait Satisfaisante. Il n'y a pas eu d'impacts négatifs majeurs sur l'environnement et le projet a permis la diffusion de techniques à l'efficacité éprouvée contre l'érosion des terres, la pollution et le gaspillage de l'eau, la propagation des insectes nuisibles.

La probabilité de pérennité des investissements serait Satisfaisante mais l'engagement de l'Emprunteur devrait être plus important à travers notamment la disponibilité de fonds de financement des coûts récurrents et de pièces de rechange.

2.3 Les enseignements tirés dans le RAP et les recommandations portent sur (i) la nécessité d'associer l'ensemble des parties prenantes à la conception et l'exécution des projets, (ii) le nécessaire développement intégré de la filière, (iii) les facteurs qui ont nuit au succès du projet tels que la rareté des devises, la qualité insuffisante des études et de la formulation du projet, la faiblesse du cadre institutionnel et macro-économique.

3. RAP de l'Emprunteur

Le RAP est muet sur l'existence d'un Rapport d'Achèvement du projet de l'Emprunteur et bien évidemment sur son éventuelle qualité.

4. Notation de la qualité du RAP

4.1 Conformité formelle à la directive OM 900 du Manuel des Opérations

La mission d'achèvement du projet fut effectuée en juillet 2005, plus de trois ans après la date du dernier décaissement survenu en septembre 2001, en dehors donc du délai de 6 mois préconisé par les dispositions en vigueur. La diffusion du RAP est intervenue en février 2006. Son format est globalement conforme au format préconisé à l'exception de l'absence des annexes portant observations de la Banque sur le RAP de l'Emprunteur et observations de l'Emprunteur sur le RAP de la Banque.

4.2 Evaluation de la qualité du contenu du RAP

a. Objectifs, conception et qualité à l'entrée du projet

Objectifs et indicateurs de performance (IP)

Le RAP a repris la matrice MPDE originale du REP en la complétant des résultats et Indicateurs de Performance (IP) précis qui figuraient dans le corps du rapport. Les objectifs du projet et IP associés de la matrice originale ne figurent plus dans la matrice du RAP.

Les objectifs définis dans le REP sont adéquats mais les IP ne sont pas précis. Ainsi pour les objectifs sectoriels « contribuer à la croissance du PIB et à la sécurité alimentaire » les IP associés sont l'Augmentation du pourcentage dans le PIB et l'Augmentation du pourcentage dans les réserves alimentaires sans préciser de quels pourcentages il s'agit. Les données du tableau sont imprécises et perdent de leur intérêt. Le deuxième IP n'a d'ailleurs été quantifié ni à l'entrée ni à l'achèvement du projet.

L'objectif de substitution aux importations et figurant dans le corps des rapports n'est pas intégré dans la matrice.

L'objectif d'« augmentation de la production de légumes » assigné au projet dans le REP, est insuffisant et ne reflète pas les investissements du projet en matière de techniques de cultures, formation, extension des surfaces cultivables, qui seront mieux rendues à travers les IP de productivité (globale, des sols, des exploitants etc.). Le RAP n'a pas repris l'objectif du projet et les IP proposés dans le REP n'ont par conséquent pas été actualisés dans le RAP. Le deuxième

IP de « revenu net/exploitant/ha » est adéquat mais n'a pas non plus été actualisé dans le REP.

Nous préconisons de compléter cette matrice en incorporant les habituels taux de rentabilité financière et économique comme IP au niveau du projet et les IP (i) importations annuelles totales et par type, et (ii) gains annuels en devises ; ces derniers peuvent également être rapportés par tête d'habitant.

Conception, élaboration

L'évaluation par le RAP de la qualité de la conception et de la formulation du projet est peu Satisfaisante. Le RAP a procédé à une description détaillée du processus ayant abouti à l'évaluation du projet sans toutefois évaluer la qualité du projet à l'entrée (formulation, évaluation ex ante) ; il n'a pas non plus situé le projet dans le cadre macro-économique et stratégique du pays ni à la stratégie d'intervention de la Banque dans le pays et à son évolution.

b. Exécution du projet

L'évaluation de l'exécution du projet n'est pas Satisfaisante. La description de l'exécution est très détaillée mais généralement sans évaluation précise de sa qualité que ce soit globalement ou dans ses diverses composantes ; certains de ses développements font double emploi comme la description des modifications bien détaillée dans ce chapitre mais également dans le chapitre précédent portant description du projet.

Les coûts et décaissements estimés et réels du projet sont bien décrits et détaillés selon les composantes, les bailleurs de fonds et les échéances dans le RAP mais leur analyse est succincte rendant difficile l'appréciation de la qualité de leur estimation à l'évaluation.

Dans le Tableau de notation de la performance de l'exécution, en annexe III du rapport, il n'y a aucun commentaire justificatif des notes des composantes élémentaires et il y a une erreur dans l'estimation de la moyenne tirée de ces notes élémentaires ce qui qualifie donc par erreur la performance de l'exécution de Satisfaisante au lieu d'Insatisfaisante.

c. Performances et résultats du projet

De façon générale l'évaluation par le RAP des performances et résultats (global et par composante) est Satisfaisante mais la narration descriptive prime toujours sur la présentation succincte et l'analyse des résultats, avec les mêmes redondances dans la description du projet.

L'analyse par le RAP du volet crédit aux bénéficiaires est Satisfaisante malgré la part importante du descriptif.

La réalisation des conditions est bien décrite par le RAP mais l'analyse de leur pertinence est sommaire.

L'évaluation par le RAP de la performance institutionnelle est Satisfaisante bien que trop descriptive.

L'analyse et l'évaluation des performances financières et économiques du projet sont Très Satisfaisantes par leur concision et la qualité des arguments.

Le RAP ne donne aucune justification aux notes des composantes élémentaires dans le tableau de notation des résultats dont les composantes au niveau du Bloc « Pertinence et réalisation des objectifs » ont par ailleurs été modifiées sans justification.

d. Incidences sociales et environnementales

L'évaluation des incidences sociales est Satisfaisante bien que certains développements soient ici également redondants avec ceux des paragraphes traitants de la rentabilité ou des résultats du projet.

L'analyse des impacts du projet sur l'environnement est Satisfaisante par la qualité et la pertinence de ses arguments.

e. Durabilité

L'évaluation de la durabilité du projet par le RAP est Satisfaisante avec l'analyse adéquate de chacune de ses principales composantes et celle des points critiques pour la pérennité des effets du projet.

f. Performance de la Banque et de l'Emprunteur

L'analyse par le RAP des performances de la Banque est adéquate et pertinente mais son évaluation « Satisfaisante » est surestimée et non consistante avec les faiblesses relevées au cours de l'analyse. Une rapide vérification dans le tableau relatif à cette performance montre qu'il y a erreur dans l'appréciation de la note globale (2,2/4) qui correspond à une performance « peu Satisfaisante » et non pas Satisfaisante. Les notes élémentaires dans le tableau de notation de la performance de la Banque ne sont pas commentées.

L'analyse de la performance de l'Emprunteur par le RAP est Satisfaisante bien qu'elle ne soit pas clairement qualifiée dans les développements du rapport.

g. Notation globale

L'analyse de la performance globale du projet par le RAP est Satisfaisante, adéquatement développée et cohérente avec les divers développements dans le corps du rapport ; cette appréciation est légèrement atténuée par son absence de qualification.

h. Conclusions, enseignements et recommandations

La conclusion est globalement Satisfaisante mais les développements sont trop longs et font redondance avec les paragraphes et chapitres précédents.

Enseignements et recommandations: Les enseignements tirés par le RAP sont pertinents et cohérents avec les développements du rapport et les recommandations y répondent généralement de façon adéquate. Le RAP ne fait aucune recommandation quant à une phase ultérieure du projet de consolidation des acquis du projet et une reproduction de ce type de projet dans le pays.

5. Degré de priorité du projet en vue d'une activité d'évaluation de performance

La performance globale du projet est Satisfaisante et la qualité du RAP, dont la note globale s'établit à 2,63 est également Satisfaisante. La bonne qualité du rapport a cependant été fortement atténuée par (i) un manque de concision dans sa rédaction et une propension à la narration descriptive plutôt qu'à l'analyse, (ii) le peu de soins apporté à la confection des tableaux de notation et à celui de la matrice MPDE qui sont généralement inachevés (commentaires inexistant, IP et objectifs absents).

Compte tenu du temps écoulé depuis l'achèvement du projet (5 à 6 ans), la post-évaluation du projet en soi n'est pas recommandée et si une étude thématique, sectorielle ou une revue des l'impact de l'appui de la Banque aux Seychelles venait à être lancée, les analyses, conclusions, leçons et recommandations du RAP ainsi que les résultats du projet pourraient y être facilement intégrés.

EVALUATION DU RAP**Annexe 1****PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE****SEYCHELLES****GRILLE DE NOTATION DU RAP**Prêt N° FSN N° N/SEY/AGR-DEV/94/4
BAD N° B/SEY/AGR-DEV/94/7

Projet : Projet de développement agricole intégré

Critères d'évaluation du RAP	Note /4	Observations
1. Adéquation de l'analyse des finalités et de la formulation du projet.	2	Peu Satisfaisante car trop descriptive et sans analyse adéquate des circonstances et de la consistance du projet.
2. Adéquation de l'analyse de l'exécution du projet.	2	L'évaluation de la qualité de l'exécution du projet est Insatisfaisante, elle est descriptive et peu analytique. Le RAP de l'Emprunteur n'est pas cité..
3. Sûreté du jugement au sujet de la performance et des résultats du projet.	3	L'analyse de la performance est Satisfaisante, les jugements sur les différentes composantes sont pertinents malgré l'importance du descriptif, le manque de concision.
4. Adéquation de l'analyse des incidences sociales et environnementales.	3	L'analyse de ces deux aspects du projet est Satisfaisante et bien argumentée.
5 Sûreté du jugement au sujet de la durabilité du projet, en fonction de la programmation future de l'entretien et de sa phase opérationnelle.	3	L'évaluation de la durabilité du projet est Satisfaisante et l'analyse a bien couvert toutes les composantes élémentaires et les points critiques à la viabilité des résultats.
6. Sûreté du jugement au sujet de la performance de la Banque et de l'Emprunteur.	2	L'analyse de la performance de la Banque et de l'Emprunteur est adéquate mais une erreur dans le calcul de la note résultante pour la Banque et l'absence de qualification pour celle de l'Emprunteur atténuent la qualité de cette évaluation.
7. Cohérence de la notation globale avec les notations des composantes individuelles.	3	L'évaluation de la performance globale du projet par le RAP est satisfaisante et cohérente avec celle des composantes individuelles.
8. Adéquation de l'analyse et de la clarté des conclusions, des leçons tirées et les recommandations	3	Les conclusions et enseignements tirés sont adéquats et les recommandations cohérentes avec les enseignements tirés.
9. Autre (spécifier)		
Notation globale	2.63	La qualité du RAP est Satisfaisante
OPEV estime que la performance du projet est dans son ensemble Satisfaisante et la qualité du RAP est également Satisfaisante.		
Avis du Département concerné		
<u>RAP de l'Emprunteur et contribution au RAP de la Banque</u>		
Le RAP n'a pas analysé le RAP de l'Emprunteur et reste muet sur la communication à l'Emprunteur du RAP de la Banque.		
Conclusion: La qualité du RAP est jugée Satisfaisante, et l'évaluation des diverses performances du projet généralement adéquate. La bonne qualité du RAP est cependant desservie par des développements trop descriptifs alors qu'à ce stade de la vie du projet il est attendu des développements plus analytiques.		

EVALUATION DU RAP **Annexe 1**
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE
SEYCHELLES

GRILLE DE NOTATION DU RAP (Suite)

Degré de priorité du projet quant au rapport d'évaluation de performance, l'étude d'impact, l'examen par pays/secteur ou l'étude d'évaluation thématique :

- Le RAP est de qualité Satisfaisante.
- Le projet bien que premier de son genre dans le pays ne fait pas l'objet d'une recommandation pour une phase ultérieure de consolidation et de duplication de l'expérience.

Questions d'intérêt spécial dans l'étude thématique et la revue sectorielle : Importance du développement des petites exploitations agricoles familiales dans la diversification des revenus et la lutte contre la pauvreté.

Mesure / décision de suivi : Les REP et RAP sont de qualité Satisfaisante et le projet ne nécessite à priori pas une post-évaluation. Les résultats du projet, et les analyses, conclusions, leçons et recommandations du RAP ne devraient poser aucun problème d'intégration dans une étude thématique sectorielle.

Au niveau du pays Les interventions de la Banque aux Seychelles dans le secteur agricole sont rares pour une éventuelle évaluation de l'impact de l'appui de la Banque dans le secteur. Ce projet ne pourra contribuer que dans le cas d'une évaluation de l'appui de la Banque au pays.

EVALUATION DU RAP **Annexe 2**
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE
SEYCHELLES

CORRECTION DES NOTATIONS DU RAP

1 - PERFORMANCE DE L'EXECUTION

Indicateurs	Note	Observations
1. Respect du calendrier d'exécution	2	RAS
2. Respect des coûts	2	RAS
3. Respect des conditions de l'accord de prêt	3	RAS
4. Adéquation du suivi-évaluation et des rapports d'avancement trimestriels	1	RAS
5. Exploitation satisfaisante	3	RAS
Evaluation globale de la performance d'exécution	2.2	La performance à l'exécution n'est pas Satisfaisante

2 – PERFORMANCES DE LA BANQUE

Indicateurs	Note	Observations
1. A l'identification	3	RAS
2. A la préparation du projet	2	RAS
3. A l'évaluation	2	RAS
4. A la supervision	2	RAS
<u>Evaluation globale de la performance de la Banque</u>	2.2	La performance de la Banque est Insatisfaisante

EVALUATION DU RAP **Annexe 2**
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE INTEGRE
SEYCHELLES

CORRECTION DES NOTATIONS DU RAP

3 - RESULTATS DU PROJET

N°	Indicateurs	Note	Observations
1	Pertinences, réalisation des objectifs	3	Les objectifs sont pertinents et leur réalisation est Satisfaisante
i)	Politique macro-économique	2	La sous-évaluation du RAP est exagérée
ii)	Politique sectorielle	4	RAS
iii)	Réalisations physiques	3	Selon le RAP le taux de réalisation des objectifs évolue autour de 80% à l'exception de la composante irrigation qui enregistre réalisée à 50% et la composante mécanisation qui n'est pas réalisée.
iv)	Résultats financiers	3	Bien qu'inférieurs aux résultats estimés à l'évaluation les résultats financiers sont bons selon le RAP.
v)	Aspects sociaux, pauvreté et femmes ...	3	RAS
vi)	Environnement	3	RAS
vii)	Développement du secteur privé	3	RAS
2	Développement Institutionnel	2.75	La performance institutionnelle est Satisfaisante
i)	Cadre institutionnel	2	RAS
ii)	Système d'information financier et de gestion, y.c. système d'audit	2	RAS
iii)	Transfert de technologie	4	RAS
iv)	Dotation en personnel qualifié, formation et dotation en personnel de contrepartie	3	RAS
3	Durabilité	2.75	Les perspectives de durabilité sont Satisfaisantes mais la disponibilité suffisante de devises étrangères et de ressources pour le financement des coûts récurrents sont des risques majeurs à suivre.
i)	Engagement continu de l'Emprunteur	2	RAS
ii)	Politique environnementale	4	RAS
iii)	Cadre institutionnel	3	RAS
iv)	Viabilité technique ...	3	Non évalué dans le RAP
v)	Viabilité financière.	3	RAS
vi)	Viabilité économique	3	Non évalué dans le RAP
vii)	Viabilité environnementale	3	Non évalué dans le RAP
viii)	Mécanismes exploitation et maintenance	1	RAS
4	Taux de rentabilité interne	3	RAS
5	Evaluation globale des résultats	2.875	La performance globale du projet est Satisfaisante